



Atelier éco-parc spécial mobilité
Jeudi 17 mai 2018
Compte rendu en images et Synthèses

Atelier co-organisé par :





Les intervenants :

- Anne Revaclier, commune de Satigny (1^e page)
- Marc Sneiders, FTI
- Enea Margaroli, AZIPRO
- Sandra Brazzini, Mobilidée
- Stéphanie Tapponnier, Centror





Un auditoire attentif et impliqué,
constitué de 66 participants dont 15
partenaires (AZI Pro, communes, FTI, DGT,
Mobilité, TPG).



Des ateliers en
groupe interactifs
et animés.





Quelles sont les difficultés rencontrées par l'entreprise et ses collaborateurs ?

Au niveau du collaborateur :

- Problèmes de circulation
- Difficultés de stationnement, manque de places
- Contraintes horaires
- Sécurité pour les cyclistes
- Changements horaires, saturation et retard des transports publics

Au niveau de l'entreprise :

- Accessibilité pour les visiteurs
- Liaison en transports publics transfrontalières (France – Suisse)
- Retard des employés
- Retard et incidences sur la logistique/trafic marchandises : coûts, mécontentement clients

Au niveau de la zone :

- « Conflits » entre accessibilité et mobilité liés aux employés, à la logistique et les chantiers
- Manque de services de proximité
- Liaison avec l'aéroport plus performante
- Manque de communication entre les entreprises
- Zone en croissance engendrant une saturation de l'espace

Quelles mesures l'entreprise a-t-elle mis en œuvre ou pourrait réaliser pour améliorer la situation ?

Au niveau du collaborateur :

- Avoir une subvention à ceux ne venant pas en voiture
- Une plus grande flexibilité des horaires
- Des mesures de gestion du stationnement
- Contribution à l'achat de vélos électriques
- Avoir à disposition des vélos en libre-service

Au niveau de l'entreprise :

- Donner plus de flexibilité dans les horaires
- Offrir la possibilité du télétravail
- Tarifier le stationnement dans l'entreprise
- Octroyer une subvention pour les employés se déplaçant en mobilité douce ou TP
- Permettre aux collaborateurs de rentrer avec leur véhicule professionnel
- Avoir une communication pro-active sur le sujet en interne

Au niveau de la zone :

- Améliorer les infrastructures (routes, pistes cyclables, chemins piétons, arrêts de transports publics, etc.)
- Améliorer l'exploitation (desserte, correspondance et lignes de transports publics, schémas de circulation, services de proximité, etc.)
- Mettre en œuvre une centrale de communication/d'information
- Mutualiser les services de mobilité (y compris parkings)

Quelles actions pourraient être mutualisées ou seraient pertinentes de mutualiser ?

Au niveau du collaborateur :

- Mutualiser le service de covoiturage
- Avoir une communication globale et cohérente

Au niveau de l'entreprise :

- Créer un portail pour mutualiser le stationnement et donc l'optimiser
- Avoir un système de vélos en libre-service
- Mutualiser des parkings avec des services associés

Au niveau de la zone :

- Etablir un plan de mobilité commun
- Mettre en place un service de navettes communes

Quelles sont les attentes, les besoins d'accompagnement souhaités vis à vis des autorités et partenaires ?

Au niveau du collaborateur :

- Implanter des services de proximité
- Mettre en place un système de vélos en libre-service
- Avoir une centrale mobilité
- Améliorer la sécurité de la zone avec de la signalétique et de l'éclairage, des temps de parcours

Au niveau de l'entreprise :

- Augmenter la fréquence et la desserte en transports publics
- Avoir une meilleure coopération transfrontalière
- Modifier la loi sur le travail permettant plus de flexibilité (cf. télétravail)
- Clarifier/préciser les rôles des différentes parties prenantes
- Améliorer la gouvernance, définir le pilotage et le financement des mesures de gestion de la mobilité dans la zone

Au niveau de la zone :

- Accroître l'implication des parties prenantes, notamment des autorités publiques
- Proposer un accompagnement pour les PME
- Créer un groupe de travail pour une plus grande efficacité dans la communication et les plannings des travaux

Contacts

- Pour toute question, complément d'information, ou intégrer le plan de mobilité de la ZIMEYSA :

**FTI Fondation pour les terrains industriels
de Genève**

Shayma Shaban

av. de la Praille 50 | Carouge

cp 1115 | 1211 Genève 26

t. +41(0)22 304 48 76

shayma.shaban@fti.geneve.ch

www.fti.geneve.ch



facilitateur d'implantation

Mobilidée

Sandra Brazzini

Avenue du Mail, 1

1205 Genève

T : 022 809 02 63

brazzini@mobilidee.ch

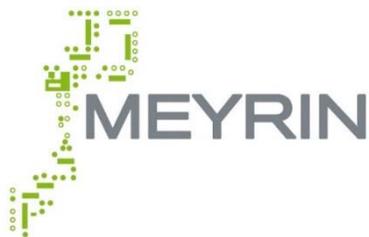
www.centralemobilite.ch; www.zimeysa.ch

www.fairpark.ch



Merci à tous de votre participation!

Nos remerciements aux partenaires présents :



VERNIER 
Une Ville pas Commune



POST TENEBRAS LUX



ASSOCIATION DES
PROFESSIONNELS
DE LA ZONE
INTERCOMMUNALE
MEYRIN/SATIGNY/VERNIER

